



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tarbes, le 12 janvier 2012

Skieurs et randonneurs, attention à la dureté de la neige

Le nombre élevé d'accidents sur les pistes de ski et en montagne depuis le début de l'année conduit Jean-Régis Borius, préfet des Hautes-Pyrénées, à **appeler à la plus grande vigilance de chacun.**

Les conséquences de chutes en montagne peuvent s'avérer dramatiques **en raison de la présence de neige glacée sur certains versants.**

Les sports d'hiver et les activités de montagne doivent, avant tout, être un plaisir. C'est pourquoi, quelques **précautions simples** doivent être prises pour diminuer les risques d'accidents et préserver sa sécurité et celle des autres.

Le peloton de gendarmerie de haute montagne (PGHM) vous conseille de suivre les recommandations suivantes :

- **maîtriser sa vitesse sur les pistes de ski ;**
- être rigoureux dans la préparation des randonnées ou sorties et **prévoir des équipements adaptés et des habillement chauds ;**
- pour les bivouacs, **ne pas oublier que les nuits sont actuellement très froides.**